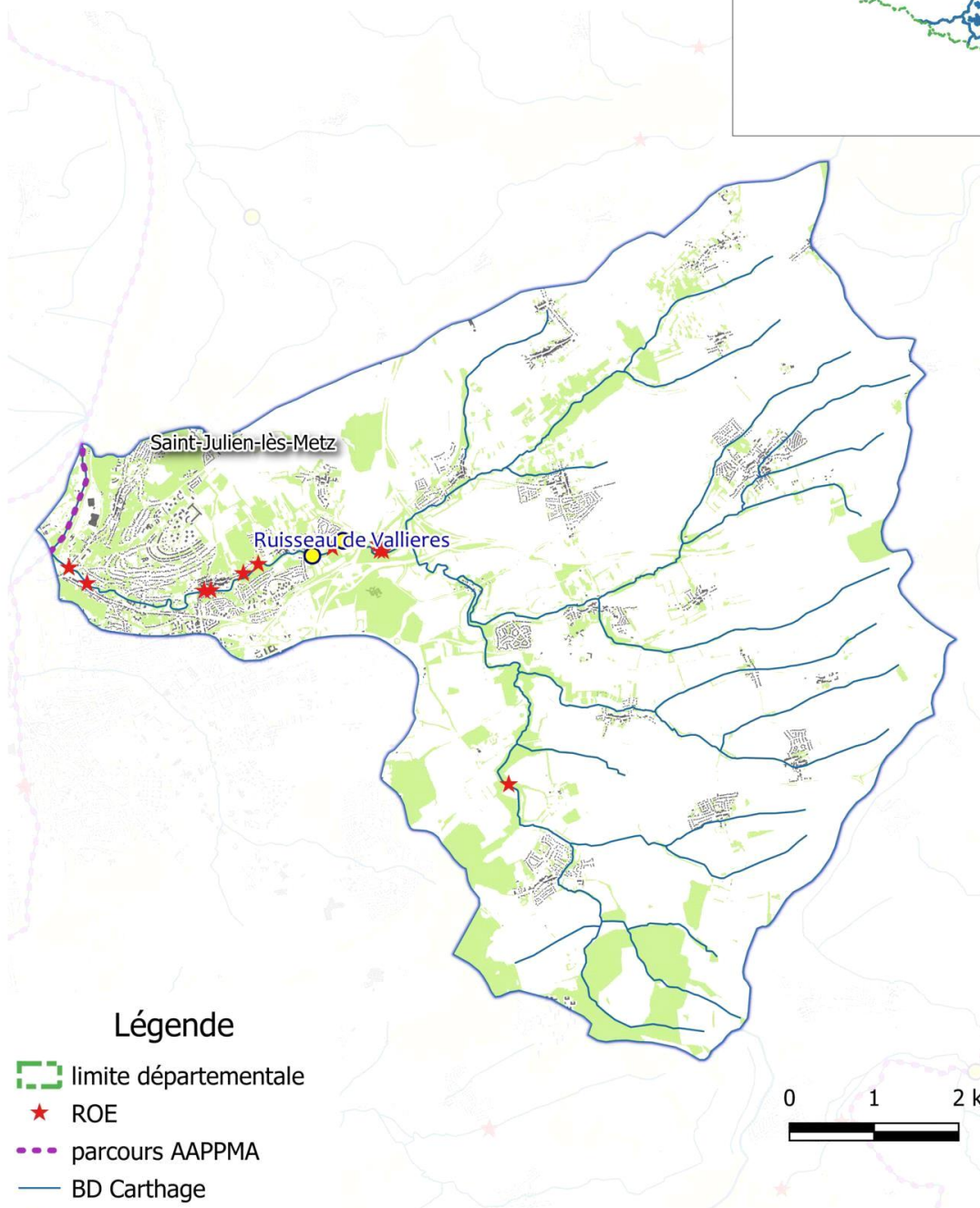
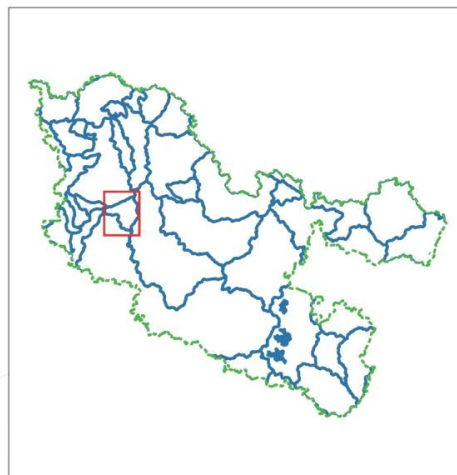
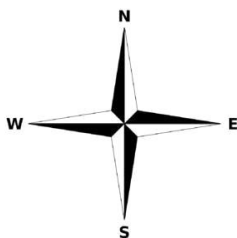





I - Cartographie du contexte



Légende

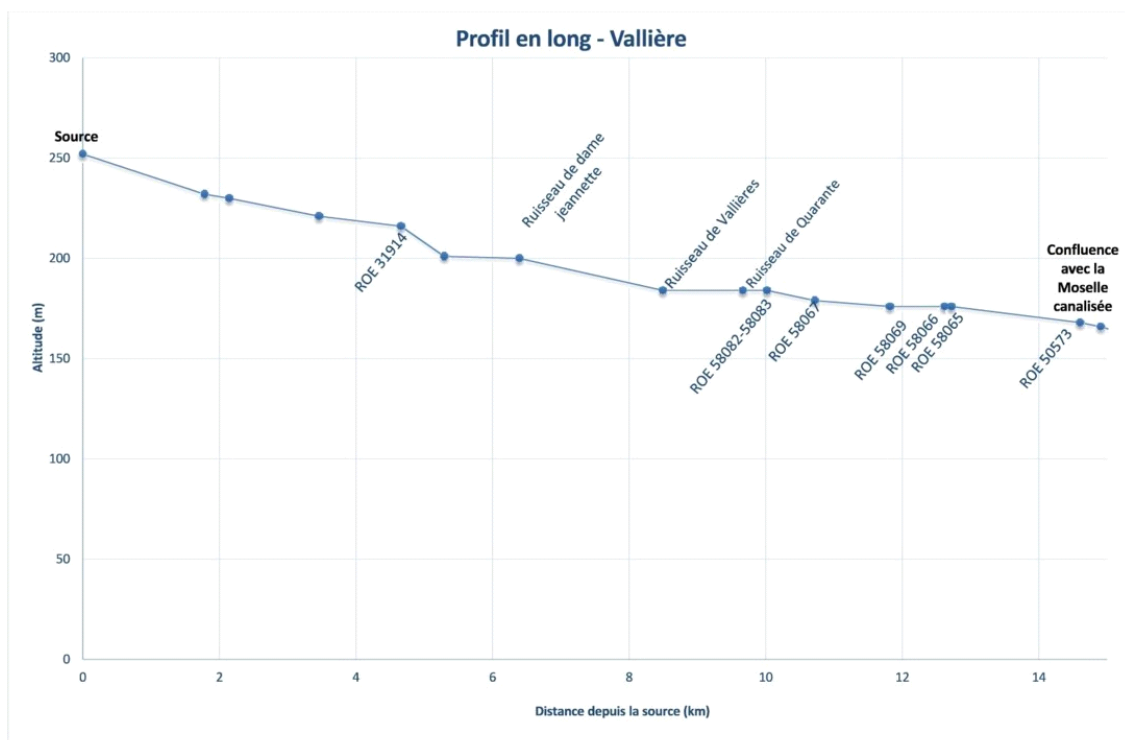
-  limite départementale
-  ROE
-  parcours AAPPMA
-  BD Carthage
-  Station pêche électrique
-  Végétation
-  Urbanisation
- COMMUNE

0 1 2 km



Source: BD Carthage, BD Topo, ROE
Réalisation: FDPPMA 57, décembre 2018
Projection: Lambert 93

II - Description générale



Synthèse du contexte

Le contexte Vallières est situé dans le Sud-Ouest du département. Le cours d'eau principal se jette dans la Moselle. En dehors des espaces urbanisés et des espaces villageois, ce territoire est occupé principalement par des cultures mais très peu de prairies et milieux boisés. Les sols jouxtant le ruisseau de Vallières sont principalement des espaces urbanisés. Il ne subsiste que très peu de milieux naturels voir semi-naturels. En effet, le ruisseau de Vallière en contact avec la ville, est au cœur d'une activité économique importante et a subi de nombreuses dégradations. Ainsi, la forte industrialisation et urbanisation en font un des contextes les plus dégradés de la Moselle. L'agriculture est une activité également dominante sur la tête du bassin versant. Les principales causes de dégradation de l'état du cours d'eau sont des travaux hydrauliques qui ont été réalisés en lien avec les activités agricoles (accès du bétail au cours d'eau, rectification, curage, suppression de la ripisylve). Un état de la qualité des eaux (données source : SIERM), indique que les paramètres écologiques ainsi que les paramètres chimiques ne sont pas de bonne qualité. Les caractéristiques morphologiques de ces cours d'eau montrent que le territoire est un contexte piscicole salmonicole mais actuellement au vu des qualités physico chimique, il est impossible pour la truite fario d'occuper ces milieux. L'état fonctionnel du contexte est dit "très perturbé". Le peuplement piscicole en place n'est pas en conformité avec le peuplement de référence du niveau typologique théorique. Plusieurs facteurs limitants sont présents et dégradent la qualité physico chimique et l'état écologique du bassin versant. Ces perturbations troublent la fonctionnalité du contexte. Les facteurs principaux sont :

- La qualité physico chimique mauvaise contribue au dysfonctionnement du peuplement piscicole. Ce facteur est un des plus limitant sur ce contexte. Par conséquent, un travail important est à mener sur la mise en place de stations d'épuration mais également sur les réseaux d'eaux usées qui ne seraient pas raccordés à un système d'assainissement conforme. De plus, beaucoup de déchets sont retrouvés dans la rivière à la suite de dépôts sauvages. Un travail important est à effectuer sur la sensibilisation des collectivités territoriales et des particuliers sur les rejets dans le " milieu naturel " dans le but d'améliorer la qualité physico-chimique de l'eau.
- L'anthropisation des milieux a engendré des conséquences non-négligeables sur les écosystèmes aquatiques. Les résultats sur le milieu sont une homogénéisation des habitats. Les habitats les plus biogènes disparaissent sur quelques secteurs et le profil de la rivière est alors élargi, approfondi, et rectiligne, la ripisylve détruite connaît des difficultés à se réinstaller. Par conséquent, il sera nécessaire de mettre en place une gestion adaptée de restauration des milieux aquatique (mise en place de clôtures, plantation de végétaux en berges, renaturation, remise en place du lit du cours d'eau dans son lit originel, ...) en fonction des possibilités foncières pour retrouver un bon état biologique et physico-chimique.

Vallières - 57.23 - S - TP

Limites contextes	Amont	PK 986,42	
	Aval	PK 1000	
	Plans d'eau (département 57)	~ 25 étangs	
Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval (Nom, rive) (Rive Gauche: RG ; Rive droite : RD)	Ruisseau le Breuil (RG), ruisseau de Dame Jeanette (RG) et ruisseau de Quarante (RD)		
Longueur en eau du contexte	Cours principal (km)	12	
	Linéaire total (cours principal et affluents) (km)	67	
Surface en eau du contexte (km²)	0,11		
Surface du bassin versant (km²)	59,152		
Débit (cours principal)	Etiage (m ³ /s)	0,014 (Vallières)	
	Module (m ³ /s)	0,400 (Vallières)	
Pente moyenne	Naturelle (%)	Altitude amont (m)	270
		Altitude aval (m)	164
		0,88	
	Réelle, après impact ouvrages (%)	Nombre d'ouvrages	11
		Hauteur cumulée (m)	/
		/	
Taux d'étagement (%)	/		

Géologie

Le ruisseau de Vallières s'étend sur le plateau Lorrain. Les terrains traversés sont constitués principalement d'alternances de bancs argileux et de bancs calcaires. Ces formations sont souvent recouvertes de plaquages limono-argileux d'une épaisseur de l'ordre du mètre. Le ruisseau est alimenté par des nappes peu importantes des calcaires Gryphées et pour une très faible proportion par les nappes des grès. Formations traversées, de la source à la confluence : calcaires à Gryphées de l'Héttangien-Sinémurien, marnes de Levallois, Grès Rhétiens, plaquages limoneux quaternaires, alluvions quaternaires



Communes

Metz, Marsilly, Glatigny, Servigny-Les-Sainte-Barbe Faily, Laquenexy Sainte-Barbe, Vany, Ars-Laquenexy, Vantoux, Noisseville, Saint-Julien-Les-Metz, Retonfey, Coincy, Nouilly, Mey

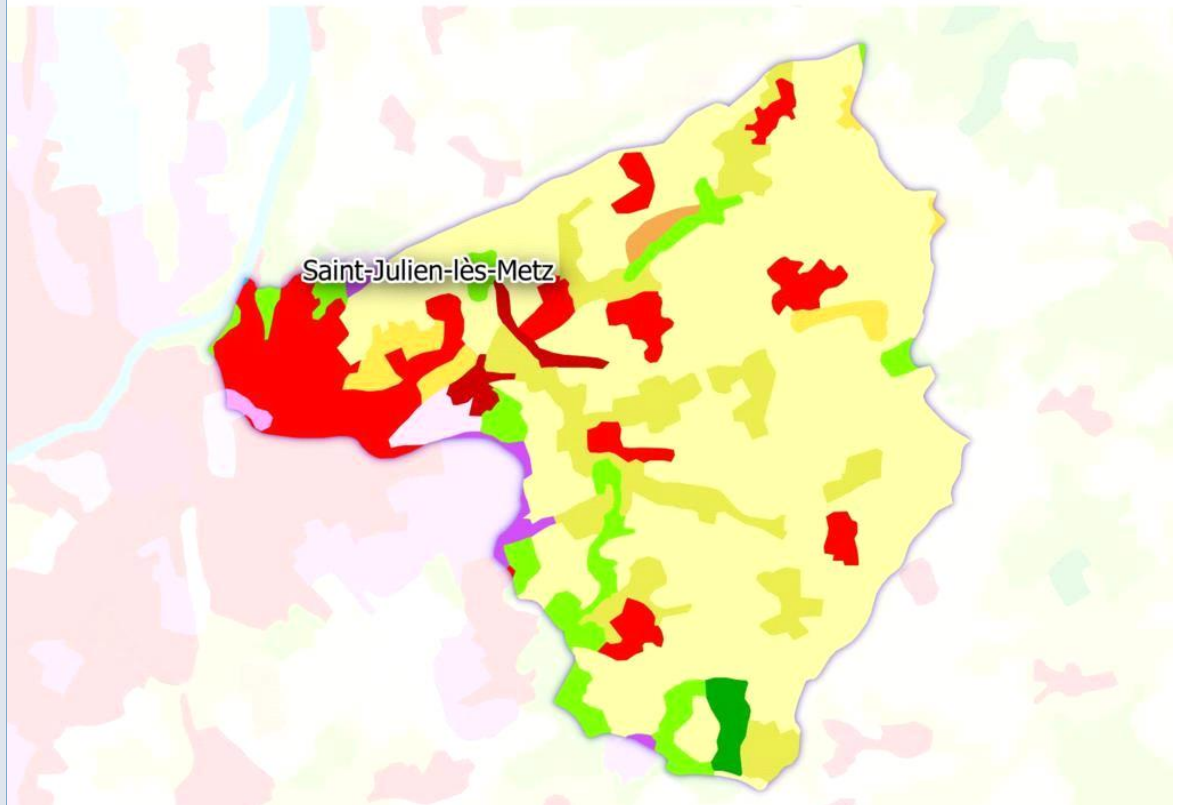
Assainissement (liste des stations d'épuration urbaines rejetant dans le contexte)

Stations d'épurations : Coincy, Marsilly, Noisseville, Sainte-Barbe Gras, Ogy Saint Agnan
 Pas de dysfonctionnement de l'assainissement collectif à signaler
 Montoy-Flanville: non conforme en performance et en conformité

Légende Corinne Land Cover (2012)

	Tissu urbain discontinu		Vergers et petits fruits
	Zones industrielles ou commerciales et installations publiques		Prairies et autres surfaces toujours en herbe à
	Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés		Systèmes culturaux et parcellaires complexes
	Espaces verts urbains		Forêts de feuillus
	Equipements sportifs et de loisirs		Forêts de conifères
	Terres arables hors périmètres d'irrigation		Cours et voies d'eau

Occupation du
sol
Carte issue de
"Corine Land
Cover"



Mesures réglementaires de protection

- Natura 2000
- Réserve naturelle nationale (RNN)
- Arrêté de protection de biotope (APB)
- Site inscrit / classé
- Autres (ZNIEFF I et II, Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) , parc naturel régional (PNR) ou rég, ...)
- L.214-17 Liste 1
- L.214-17 Liste 2
- Décret frayères (arrêté n°2012-DDT/SABE/EAU-N°40 en date du 28 décembre 2012)

ZICO :

00068 Bazoncourt -Vigy

Industrie

France FINITION, HAGANIS, Seita groupe Altadis, UEM (centrale de Borny), PSA Peugeot Citroen site de Metz, EMLL UP Metz Sablon, BA 128 Metz-Frescaty, CHARAL METZ, LES FERMIERS REUNIS, SITA LORRAINE, Syndicat Interhospitalier de Blanchisserie de Metz, Somergie, BM CHIMIE, MALTEUROP Malterie de Metz, UEM (Centrale de Chambière)

Statut foncier	Non Domanial
Carte IGN	3413O
SAGE	/
Structures locales de gestion	
Enjeux PLAGEPOMI	/

IV - Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Code	Nom	Nature / Type	Objectif global échéance	Objectif écologique échéance	Objectif Chimique échéance	Etat écologique (date)	Etat chimique (date)
CR371	Ruisseau des Vallières	TP10	2027	2027	2027	Mauvais (2017)	Mauvais (2016)

V – Peuplement		
Domaine	Salmonicole	
Espèce(s) repère(s)	Truite fario	
Espèce(s) cible(s)	/	
Etat fonctionnel	Très perturbé	
Zonation piscicole	Zone à ombre de Huet (Huet, 1949)	
Biocénotypes	B4 à B6 (Verneaux, 1973).	
Peuplement actuel	EPI; GAR; GOU; LOF; PER; VAI	
Peuplement potentiel	CHA; GOU; LOF; OBR; TRF; VAI	
Présence de poissons migrateurs	/	
Présence d'espèces invasives	/	
Inventaires piscicoles récents		
Localisation et année	Classe de qualité selon l'Indice Poisson Rivière (IPR)	Espèces d'accompagnement
Le ruisseau de Vallières à Vantoux (2014-2016)	Très mauvaise (IPR: 37)	EPI; GAR; GOU; LOF; PER; VAI

VI – Gestion et halieutisme	
Classement piscicole	2ème catégorie piscicole
Police de l'eau et police de la pêche	DDT
Gestionnaires	AAPPMA /
	Sociétés de pêche non agréées /
Longueur totale (km) des lots de pêche détenus par les AAPPMA	1,4 km
Parcours de pêche (parcours spécifique)	/
Réserve (s) de pêche	/
Type de gestion appliquée les 5 dernières années	/
Déversements éventuels	/

VII - Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Localisation	Nature	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu vis-à-vis de l'espèce repère	
			R Recrutement	A Accueil
Sur l'ensemble du contexte	Recalibrage et rectification du cours d'eau	Uniformisation des habitats	Impact modéré	Impact modéré
Sur l'ensemble du contexte	Absence de ripisylve	Maintien des berges et absence de caches pour la faune piscicole	Impact faible	Impact modéré
Sur l'ensemble du contexte	Ouvrage	Rupture de la continuité écologique	Impact fort	Impact faible
Sur l'ensemble du contexte	Rejets domestiques et/ou réseaux d'assainissements non conforme	Mauvaise qualité de l'eau	Impact fort	Impact fort
Sur les zones prairiales	Accès du bétail au cours d'eau	Piétinement des berges, colmatage et qualité physico chimique de l'eau mauvaise	Impact fort	Impact fort
Sur l'ensemble du contexte	Forte industrialisation et urbanisation	Qualité physico chimique mauvaise dû aux rejets	Impact fort	Impact fort

Rappel bilan fonctionnalité du contexte
C = Conforme ; P = Peu perturbé ; TP = Très perturbé ; D = Dégradé

TP

VIII - Synthèse des actions préconisées

Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions	Intitulé et description des actions	Localisation	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce repère	Effet attendu sur l'espèce cible	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE n°	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
3	Groupe 2	Mise en place d'actions de génie végétal (peigne, banquettes,...)	L'ensemble du contexte	CR371	Une augmentation de la capacité d'accueil		Maintien des berges, diversification des habitats et ombrage	Orientation : T3 - O3 Dispositions : T3 - O3 - D1	MIA0203
2	Groupe 2	Création et entretien ripisylves	L'ensemble du contexte	CR371	Augmentation de la diversité des tailles et des zones de caches	/	Maintien des berges, diversification des habitats et ombrage	Orientation T3 - O3.2.3 Disposition T3 - O3.2.3 - D1	MIA0203
1	Groupe 1	Sensibiliser les industries et les collectivités territoriales sur les rejets	L'ensemble du contexte	CR371	Une augmentation de l'abondance et libre circulation de l'espèce	/	Qualité physico chimique de l'eau meilleure	Orientation T3 - O6 Orientation T3 - O7.1 Orientation T2 - O5	MIA0602
3	groupe 3	Suppression et aménagement des ouvrages	L'ensemble du contexte	CR371	Meilleure diversité génétique et libre circulation de l'espèce	/	Meilleure continuité écologique	Orientation : T3 - O3.2.2.2 Disposition : T3 - O3.2.2.2 - D1	MIA0304

Une étude est actuellement en cours sur le bassin versant de Vallières menée par Metz Métropole et la Communauté de Communes du Pays de Pange.

IX - Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion d'usage
Cas particuliers de gestion (si gestion patrimoniale)	

Le ruisseau de Vallières à Metz

